



Bulletin 2017 du système canadien d'approvisionnement en sang marquant le 20^e anniversaire du Rapport Krever

Montréal (QC) — le 22 novembre 2017 — La date du 26 novembre marque le 20^e anniversaire du rapport final de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada, communément appelée la « Commission Krever ». La Commission a été établie en 1993, à la suite de la pire tragédie de santé publique au Canada, dans laquelle 1 200 personnes ont été infectées par le VIH, et des milliers d'autres par l'hépatite C, en raison de sang et de produits sanguins infectés, transfusés au cours des années 1970 et 1980.

Pour marquer cet événement, la Société canadienne de l'hémophilie (SCH) a publié son Bulletin du système canadien d'approvisionnement en sang (bit.ly/2jMBwO9). Ce bulletin constitue le sixième rapport que la SCH présente aux Canadiens au cours des 20 dernières années concernant l'état du système d'approvisionnement en sang. Les rapports précédents sont accessibles à : bit.ly/2ySgtfT.

« Il est largement admis, a déclaré Paul Wilton, président de la SCH, que la Commission Krever a eu un impact profond sur le système d'approvisionnement en sang au Canada et au-delà de nos frontières. Les conclusions du juge Krever sont encore fréquemment citées dans des publications et lors de conférences dans le monde entier. »

Dans la foulée du rapport, Héma-Québec, pour la province de Québec, et la Société canadienne du sang (SCS), pour les autres provinces et territoires, ont été chargées de gérer le système canadien d'approvisionnement en sang. Depuis lors, des représentants de la SCH ont été nommés à presque tous les comités chargés de superviser l'approvisionnement sécuritaire en sang et en produits sanguins pour les Canadiens.

« Après les terribles événements des années 1980, a déclaré M. Wilton, beaucoup de nos bénévoles se sont engagés à faire tout leur possible pour éviter qu'une telle tragédie se reproduise. »

Le bulletin analyse lesquelles des 50 recommandations du Rapport Krever n'ont pas été mises en œuvre. Il attribue des notes à Héma-Québec, à la SCS et aux provinces et territoires en lien avec l'offre d'un approvisionnement sécuritaire en sang et en produits sanguins pour les Canadiens.

Le rapport a été préparé par le Comité de la sûreté du sang et de l'approvisionnement sanguin de la Société canadienne de l'hémophilie, avec la contribution de la Société canadienne du sang, d'Héma-Québec et des groupes de patients membres du Réseau des associations vouées aux troubles sanguins rares (nrbd.ca).

À propos de la Société canadienne de l'hémophilie

Fondée en 1953, la SCH est un organisme bénévole national de bienfaisance œuvrant dans le domaine de la santé. Sa mission consiste à améliorer l'état de santé et la qualité de vie de toutes les personnes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation au Canada et à trouver des remèdes. Sa vision consiste à éradiquer la souffrance et la douleur causées par les troubles héréditaires de la coagulation.

Coordonnées de la personne-ressource :

Chantal Raymond

1 800 668-2686 ou 1 514 848-0503, poste 226

craymond@hemophilia.ca

www.hemophilia.ca/fr